

ASSOCIATION DES SECRETAIRES ET CAISSIER(E)S COMMUNAUX DU CANTON DE FRIBOURG

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

Du 26 juin 2015 au restaurant des Halles à Bulle à 19h30

Ordre du jour :

1. **Procès-verbal** de l'Assemblée du 5 juin 2014, à Ependes
2. **Rapport** de la Présidente
3. **Comptes 2014 :**
 - 3.1 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 3.2 Approbation
4. **Budget 2015 :** approbation
5. **Election du comité**
6. **Divers et allocutions des invités**

Présidence : Anette Leuzinger

Secrétaire : Chantal Vasta

Présences : 24 participants dont 6 invités et les délégués ci-dessous, par district,

Broye : Madame Sylvia Bersier et Monsieur Eric Ballaman ;

Glâne : Mesdames Sophie Progin, Séverine Deillon et Christiane Rime Curty ainsi que Monsieur Philippe Monney ;

Gruyère : Mesdames Anette Leuzinger, Brigitte Aebischer et Christiane Vial ainsi que Monsieur Daniel Weber ;

Sarine : Mesdames Valérie Maillard et Ariane Macherel ainsi que Messieurs Emmanuel Roulin et Laurent Chammartin ;

Veveyse : Mesdames Chantal Vasta, Florence Genoud - *également membre du groupe de travail pour le guide du préposé au rôle électoral* - et Patricia Gabriel, et Monsieur Jean-Pierre Vaucher ;

Invités-e : Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat en charge de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ; Monsieur Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère ; Madame Nadia Savary, Présidente de l'ACF ; Monsieur Yves Menoud, Syndic de Bulle ;

Invités-e groupe de travail pour le Guide du préposé au rôle électoral : Madame Véronique Mooser et Monsieur Nicolas Wolleb.

Excusé-e-s :

- Monsieur Christophe Burri, membre du comité ;
- Madame Mireille Marmy, déléguée du district de la Broye ;
- Service des communes ;
- Monsieur Joël Bourqui, membre du groupe de travail pour le guide du préposé au rôle électoral ;
- Madame Marie-Claude Seydoux, membre du groupe de travail pour le guide du préposé au rôle électoral ;

- Monsieur Martial Berset, membre du groupe de travail pour le guide du préposé au rôle électoral ;
- Madame Andréa Portmann, membre du groupe de travail pour le guide du préposé au rôle électoral ;

Au nom du comité de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, la Présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous à Bulle, dans le district de la Gruyère, selon le tournus habituel du déroulement de l'assemblée annuelle de l'Association à travers les districts de notre canton. Elle relève que tous les districts représentés au sein du comité ont délégué leurs membres pour cette assemblée et remercie les membres présents d'accorder à notre Association un peu de leur temps précieux.

La Présidente a l'honneur de s'exprimer ce soir en la présence de nos invités et relève les présences suivantes :

- Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat en charge de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ;
- Monsieur Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère;
- Madame Nadia Savary, Présidente de l'ACF ;
- Monsieur Yves Menoud, Syndic de Bulle, commune qui nous reçoit.

Elle remercie les invités de leur présence qui est un signe de leur intérêt pour notre Association.

La Présidente tient également à excuser l'absence de Monsieur Christophe Burri, membre du comité cantonal, retenu pour raison de santé, ainsi que le Service des Communes.

Elle cède immédiatement la parole à Monsieur Menoud pour le traditionnel mot de bienvenue de la Commune ; ses paroles sont reprises intégralement ci-après.

*« Madame la Présidente de l'Association des secrétaires et caissiers/caissières communaux du Canton de Fribourg,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de l'Association
Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente de l'ACF, Chers membres,*

C'est avec une joie toute particulière qu'en ma qualité de Syndic de la Ville de Bulle, je me fais le représentant de l'autorité communale pour vous saluer toutes et tous cordialement et vous remercier d'avoir choisi notre commune pour votre assemblée générale cette année.

C'est aujourd'hui au son du jazz que Bulle vous accueille dans le cadre de son traditionnel événement « New Orleans meets Bulle » et je souhaite qu'au-delà de la partie protocolaire, cette rencontre soit emplie d'agréables moments de partage et d'amitié.

Vous avez eu l'amabilité d'inviter notre autorité à votre rencontre et cela me donne l'occasion de féliciter de vive voix votre comité et sa présidente pour tous les efforts fournis en vue d'améliorer sans relâche la bonne marche de nos secrétariats communaux.

Il n'est nullement dans mon propos de bienvenue de vous présenter notre ville dont le dynamisme lui vaut tant l'admiration de certains que les craintes d'une partie de sa population qui ne se reconnaît plus dans tous ces changements. Cela concerne bien évidemment d'abord son aménagement, ses zones 30 et ses places de parc.

De ses finances, de ses infrastructures tant scolaires, sportives, culturelles et sociales, on en parle que très peu, sans doute parce ces domaines-là sont maîtrisés. Et s'ils le sont, c'est en bonne partie grâce à son administration très performante et efficace qui est des plus nécessaires si l'on sait que les membres de l'exécutif bullois sont tous des miliciens.

En effet si vos réflexions, vos conseils, vos échanges d'idées et votre action servent la branche que vous représentez, ils nous sont très précieux sachant que ce sont nos secrétariats, nos administrations qui mettent en œuvre les décisions des autorités. Sans leur précieux concours, l'action du conseil communal n'aurait aucune portée.

Pour tout cela c'est avec une gratitude et une reconnaissance d'autant plus forte que nous vous recevons et pour en témoigner, le Conseil communal a souhaité vous offrir les vins d'honneur qui seront servis à l'issue de votre assemblée générale.

Alors que ces instants qui nous rassemblent, vous comblent tout autant qu'ils nous honorent et que ce passage nocturne à Bulle vous laisse de très bons souvenirs. A vous toutes et tous, d'excellents débats et une très belle soirée.»

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Monsieur le Syndic et laisse la parole à Madame Marie Garnier, Conseillère d'Etat-Directrice, qui a souhaité s'exprimer en début d'assemblée car par la suite elle s'en ira pour raison familiale.

Madame Garnier souhaite la bienvenue à toutes et tous, et apporte les traditionnelles salutations du Conseil d'Etat. Elle rappelle le rôle essentiel de nos professions et le fait que nous soyons la porte d'entrée de la commune. Elle précise les différentes modifications de loi et notamment la révision de la loi sur les finances communales qui est en cours. S'agissant du test pour les élections avec le programme SyGEV, la Chancelière lui a demandé de nous faire part du message suivant : il ne faut pas paniquer. De nouveaux tests vont être effectués et les erreurs corrigées. Pour l'application de la nouvelle LAT – loi sur l'aménagement du territoire, elle sait qu'il y a des soucis d'application et de compréhension. C'est pourquoi, des cours de formation vont être organisés. Pour terminer, elle souhaite une excellente soirée à toutes et tous.

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Madame la Conseillère d'Etat et entre dans le vif du sujet de l'assemblée.

La convocation à cette soirée a été remise par l'intermédiaire des membres du comité cantonal affilié aux Associations des districts par emails.

Concernant le contenu de la convocation, la Présidente demande s'il y a des remarques. Comme ce n'est pas le cas, l'assemblée 2015 est officiellement ouverte et peut se dérouler selon l'ordre du jour proposé :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2014 à Ependes
2. Rapport de la Présidente
3. Comptes 2014 : rapport des vérificateurs des comptes et approbation
4. Budget 2015 : approbation
5. Election du comité
6. Divers et allocution des invités.

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 5 juin 2014 à Ependes

Le procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2014 n'est pas lu. Les membres ont pu en prendre connaissance en le téléchargeant sur le site internet www.acsc-fr.ch. Aucune remarque n'est faite sur son contenu. Il est ainsi approuvé par applaudissement, en remerciement pour sa rédaction à Chantal Vasta, la secrétaire PV.

2. Rapport de la présidente

La Présidente donne lecture de son rapport, qui est repris intégralement ci-après :

« Préambule »

A la suite de la dernière assemblée des délégués du 5 juin 2014, à Ependes, le comité s'est réuni à 2 reprises. L'année 2014/15 a été marquée par le suivi de différents dossiers roulants et pour des défis à venir, comme les élections d'automne 2015 par exemple.

Prises de position

Projets de lois

Le comité a été consulté sur les objets suivants mais n'a pas eu à engager l'avis des sections de district, puisqu'il n'a fait qu'accuser réception sans remarque :

- *Avant-projet d'ordonnance modifiant le Règlement d'exécution de la loi sur les communes (adaptations à la révision générale du 7 octobre 2014)*
- *Avant-projet de l'ordonnance sur la communication en cas d'événement extraordinaire*
- *Avant-projet d'ordonnance indiquant le nom des communes et leur rattachement aux districts administratifs (ONCD)*
- *Avant-projet de loi modifiant la loi sur les communes (vote électronique au conseil général)*

Contrôle des habitants

HarmPers : harmonisation des registres

Ce projet, lancé par l'Etat en 2006, est dans sa phase de roulage constant. Les envois des fichiers de type « eCH » par le Contrôles des habitants ont pris leur rythme de croisière.

Guide du contrôle des habitants

La « bible » du contrôle des habitants a été mise à jour en 2014. Le lien pour le télécharger sur le web est le suivant : http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation_des_registres.htm.

Guide du préposé au rôle électoral

Le dossier a été bouclé puisque le guide est téléchargeable sur les sites des Préfectures (lien pour accéder aux sites web : <https://www.fr.ch/diaf/fr/pub/prefectures.htm>). Un grand merci est adressé aux personnes qui se sont investies dans l'objectif que s'est fixé Nicolas Wolleb pour ce dossier, en partenariat avec les préfetures. Il s'agit de Joël Bourqui, Marie-Claude Seydoux, Véronique Mosser, Martial Berset, Andrea Portmann et Florence Genoud Bailat. Les membres ont été invités au repas. La Présidente salue tout particulièrement la présence ce soir de Monsieur Nicolas Wolleb et Mesdames Véronique Mosser et Florence Genoud.

Nouveau droit de protection de l'adulte et de l'enfant

La nouvelle réglementation en la matière, entrée en vigueur au 1.1.2013, engendre un problème au niveau des informations indispensables qui doivent parvenir aux communes, respectivement aux Contrôles des habitants de la part des Justice de Paix, pour la gestion de la base de données des habitants. En 2014, nous avons abordé la Conférence des Juges de Paix et nous déplorons, qu'à ce jour, 2 ans plus tard, ladite Conférence ne daigne pas nous apporter sa réponse, malgré nos relances.

Finance communale

MCH2 : nouveau modèle de comptabilité harmonisé

Les travaux du groupe de travail mis en place par le Service des communes se sont terminés le 8 avril 2014. Pour rappel, notre comité y était représenté par Chantal Vasta et Christophe Uldry pour apporter et défendre les aspects du terrain. La suite des travaux revient au Comité de Pilotage qui a été constitué. Le projet devrait sérieusement toucher les communes en 2018 seulement.

Autres dossiers

SyGEV : système de gestion des élections et votations

Durant l'année 2014, le travail du groupe constitué par Chancellerie, avec la participation de représentants des communes et des préfectures notamment, a effectivement débuté. Des séances, à un rythme soutenu, se sont succédées tout au long de l'année. L'ACSC s'était précédemment et plusieurs fois inquiétée du développement de cette solution informatique, afin de ne pas revivre la situation inconfortable de VOTELCOM. Aujourd'hui, cinq mois avant le jour J de l'utilisation du programme, celui-ci n'est pas encore impeccable. Un grand merci aux professionnels des communes qui ont donné, donne ou donneront de leur temps pour ce projet. L'ACSC attend un résultat sans nuage pour l'utilisation du 18 octobre 2015, date du scrutin des élections cantonales et fédérales.

« Au terme de la journée de tests du 25 juin, l'équipe SyGEV a relevé- je cite - [...] deux problèmes majeurs :

- Charge – performance
- Les liasses ne peuvent pas être envoyée / des liasses envoyées n'apparaissent pas comme « rentrées » mais comme « disponibles » et les données saisies sont donc perdues jusqu'à lundi les cas communiqués et définirons la suite des travaux (nombreux) et les échéances pour ces prochaines semaines. [...]

Le comité est inquiet de cette situation et en fait part à la DIAF, respectivement à la Chancellerie et à l'équipe SyGEV ; puisque vraisemblablement, le test n'a pas été un succès d'autant plus qu'il n'a pas pu être réalisé jusqu'au bout. Il faut relever l'engagement du personnel administratif des communes, pour certaines durant toute la journée et parfois avec l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, à cet exercice. Une pareille situation, à 4 mois des élections seulement, ne saurait se répéter. La déception et l'étonnement sur la conduite du projet, à la suite des événements vécus avec VOTELCOM il y a 5 ans déjà, entretiennent pour l'heure le comité. Il s'agit bien d'un problème technique et pas de formation du personnel. Le rendez-vous et d'ores et déjà pris pour le 27 août 2015 pour un nouveau test.

HarmBat : harmonisation des bâtiments et logements

Les communes sont représentées dans ce projet mené par le Canton ; voici le détail du comité de projet (COPRO) :

- Chef de projet métier, Président, SeCA – Frédéric Stempfeler
- RPC, SeCA - M. Häussler,
- Représentant(s) des Préfectures – Didier Carrard et Sarah Devaud
- Représentants des communes ; Stefan Portmann (Morat) et Alexandre Goncalves (Châtel-St-Denis)
- Représentant de la SIA
- Représentant de l'AFMC
- ECAB
- SEn – Martin Descloux
CDN – Marco Schwab
- CC SIT – Grandgirard Vincent

Un grand merci à Messieurs Portmann et Goncalves pour leur implication dans ce dossier.

Perfectionnement

Formation inter-cantonale de cadre en administration communale

La remise des diplômes a eu lieu au début février à Yverdon-les-bains. La session 2015/2016 a débuté et compte 32 participants, dont 7 Fribourgeois-es sur les 7 cantons romands. On constate que l'intérêt pour la formation et le perfectionnement se poursuit.

Un nouveau module pour l'obtention d'un certificat de spécialiste en office de la population / contrôle des habitants a vu le jour. Sa mise sur pied a été possible par le travail conséquent des Associations professionnelles et de la commission FR2C. Ce cours sera dispensé pour la première fois de janvier à juin 2016. Il traite les sujets suivants :

- rôle et fonctions du contrôle des habitants dans les systèmes fédéraux et cantonaux : cartographie, acteurs, bases légales, enjeux et perspectives ;
- tenue des registres, connaissances des outils et documents, applications des événements aux registres, cyberadministration, protection de données, archivage ;
- accueil : processus-type, communication et approche multiculturelle, délivrance de documents, information, gestion des risques et des conflits ;
- police des étrangers : permis délivrés, statuts, documents ;
- décisions, dénonciation et recours, informations et statistique.

Toutes les informations utiles figurent sur le site Internet d'Avenir Formation, page <http://www.avenirformation.ch/fr/Gestion-RH/Secretariat-et-administration/Certificat-de-specialiste-en-office-de-la-population-Contrôle-des-habitants.html> (y compris inscription en ligne).

Conclusion

Le comité cantonal demeure attentif : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes ; il prend contact avec l'ACF pour partager son point de vue et s'assurer que la voie des communes est représentée dans les divers dossiers cantonaux qui ont une influence sur les communes. Les collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes.

Nous avons pris, au fil du temps, une bonne habitude : celle de communiquer. Le chemin est parfois long et parsemé d'embûches ; les discussions peuvent être animées en raison de points de vue différents pour définir la solution finale. Le comité poursuit toujours le but d'harmoniser les pratiques, de les professionnaliser et de simplifier les processus de travail.

Pour terminer ce rapport annuel, je ne veux pas oublier de remercier toutes les personnes du terrain qui donnent de leur temps pour nos métiers de l'Administration communale, les Conseils communaux qui approuvent l'engagement de leur personnel dans ces processus, les sections de district pour entretenir le contact entre les praticiens et l'organisation d'ateliers divers. Mais aussi les chefs de projet, les Préfectures et les Services ou Directions cantonaux avec qui nous sommes appelés à collaborer. Et enfin, un chaleureux merci aux membres du comité cantonal pour leur engagement de tous les instants. »

3. Comptes 2014 et rapport des vérificateurs des comptes

Avant de passer la parole à Madame Valérie Maillard, remplaçante du Caissier de l'Association, la Présidente précise, comme chaque année, que l'association fait avec peu de moyens.

Madame Maillard prend la parole pour le récapitulatif rapide et précis des comptes 2014 présentés, et reportés ci-après.

Charges				Compte d'exploitation					Produits		
Comptes	Budget	Comptes	Budget	Libellé	Budget	Comptes	Budget	Comptes			
2013	2014	2014	2015		2015	2014	2014	2013			
				Cotisations	3 285,00	3 285,00	3 300,00	3 300,00			
				Vente de diplômes							
				Intérêts de l'épargne							
				Intérêts du CCP		0,90		1,35			
				Don reçu		-		261,20			
871,00	900,00	870,40	900,00	Frais de l'assemblée							
61,20	50,00	-	50,00	Frais de boissons							
79,00	79,00	79,00	64,00	Hébergement site internet							
800,00	1 000,00	600,00	800,00	Jetons de présences du comité							
38,35	70,00	62,35	70,00	Frais du CCP							
1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	Frais du groupe de formation							
-	-	-	-	Frais comm. Préavis loi							
265,80	200,00	200,00	200,00	Cadeaux							
3 115,35	3 299,00	2 811,75	3 084,00	TOTAL charges et produits	3 285,00	3 285,90	3 300,00	3 562,55			
447,20	1,00	474,15	201,00	Bénéfice de l'exercice							
				Déficit de l'exercice							
3 562,55	3 300,00	3 285,90	3 285,00		3 285,00	3 285,90	3 300,00	3 562,55			

Actif		Bilan au 31 décembre 2014		Passif	
31.12.2013	31.12.2014			31.12.2014	31.12.2013
-	-	Caisse			
4 079,30	2 753,45	CCP			
-	-	Carnet d'épargne BCF			
-	-	Impôt anticipé à recevoir			
-	-	Actif transitoire			
		Passif transitoire		-	1 800,00
		Fortune		2 753,45	2 279,30
4 079,30	2 753,45			2 753,45	4 079,30

Bilan comparatif

Fortune au 31.12.2013	2 279,30
Fortune au 31.12.2014	2 753,45
Augmentation de la fortune	474,15

Au terme des explications, la Présidente demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas, elle remercie Madame Valérie Maillard respectivement Monsieur Christophe Burri.

3.1 Rapport vérification des comptes

La Présidente donne la parole aux vérificateurs. La vérification a été effectuée par Monsieur Daniel Weber représentant du district de la Gruyère et Monsieur Laurent Chammartin représentant du district de la Sarine. Leur rapport est repris dans son intégralité ci-après.

**Association des secrétaires
et caissiers communaux du canton de Fribourg**



* * *

Rapport de la vérification des comptes de l'année 2014

Nous, soussignés, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2014 de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, et ce conformément au mandat qui nous a été confié lors de la précédente assemblée générale.

Remarques :

- Le report des comptes de bilan a été effectué et correspond aux montants de l'exercice précédent.
- Le CCP présente un solde au 31 décembre 2014 de **Fr. 2'753.45.**
- Le capital de l'association au 31 décembre 2014 s'élève à **Fr. 2'753.45.**
- Le bénéfice de l'exercice 2014, est de **Fr. 474.15.**

Au vu de ce qui précède et sur la base des livres de comptes et du relevé CCP qui nous ont été présentés, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2014 tels qu'ils ont été présentés et d'en donner décharge au caissier que nous remercions pour son travail.

Bulle....., le 26.06.2015

Les vérificateurs :

Daniel Weber

district Gruyère

Laurant Chamminglin

district Solvère

La Présidente les remercie de leur travail et de leur rapport.

3.2 Approbation

La Présidente demande à l'Assemblée d'accepter les comptes pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, par main levée, et en d'en donner décharge au comité, respectivement au Caissier.

L'Assemblée accepte les comptes 2014 tels que présentés, à l'unanimité. La Présidente remercie les délégué-e-s de leur confiance.

4. Budget 2015

La Présidente annonce qu'il n'y a rien de particulier à signaler. Madame Maillard présente le budget 2015, reporté ci-après :

Charges				Compte d'exploitation	Produits				
Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014	Budget 2015		Libellé	Budget 2015	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
					Cotisations	3 285,00	3 285,00	3 300,00	3 300,00
					Vente de diplômes				
					Intérêts de l'épargne				
					Intérêts du CCP		0,90		1,35
					Don reçu		-		261,20
871,00	900,00	870,40	900,00		Frais de l'assemblée				
61,20	50,00	-	50,00		Frais de boissons				
79,00	79,00	79,00	64,00		Hébergement site internet				
800,00	1 000,00	600,00	800,00		Jetons de présences du comité				
38,35	70,00	62,35	70,00		Frais du CCP				
1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		Frais du groupe de formation				
-	-	-	-		Frais comm. Préavis loi				
265,80	200,00	200,00	200,00		Cadeaux				
3 115,35	3 299,00	2 811,75	3 084,00		TOTAL charges et produits	3 285,00	3 285,90	3 300,00	3 562,55
447,20	1,00	474,15	201,00		Bénéfice de l'exercice				
					Déficit de l'exercice				
3 562,55	3 300,00	3 285,90	3 285,00			3 285,00	3 285,90	3 300,00	3 562,55

4.1 Approbation

La Présidente demande à l'Assemblée de confirmer l'adoption du budget par main levée. L'Assemblée accepte le budget 2015 tel que présenté, à l'unanimité. La Présidente remercie tous les délégué-e-s de leur confiance.

5. Election du comité

Conformément aux statuts de notre Association cantonale, du 25 février 2005, il est mentionné à l'art. 9 que *Les membres du comité cantonal, le Président cantonal et les vérificateurs des comptes sont nommés pour une période de 5 ans ce qui correspond à une période législative.*

Lors du comité du 15 mars 2015, tous les membres actuels, à savoir Valérie Maillard pour la Sarine, Chantal Vasta pour la Veveyse, Sophie Progin pour la Glâne, Christophe Burri pour la Broye et moi-même pour la Gruyère avons décidé de poursuivre notre mandat au sein du comité.

Dès lors, la Présidente soumet à l'examen de l'Assemblée la reconduite des membres du comité pour les 5 ans à venir et ouvre naturellement la discussion si une autre candidature devait se profiler au sein des personnes présentes.

Comme ce n'est pas le cas, la Présidente propose d'accepter la reconduction du comité par applaudissement pour l'engagement des personnes concernées. Les membres du comité sont élus pour cinq ans par applaudissement.



LA BROYE

Christophe Burri



LA GLANE

Sophie Progin



LA GRUYERE

Anette Leuzinger



LA SARINE

Valérie Maillard



LA VEVEYSE

Chantal Vasta

6. Divers et allocutions des invités

Arrivée au terme l'Assemblée et comme dans le préambule, la Présidente a le plaisir de laisser la parole à Madame Nadia Savary, Présidente de l'ACF. Ses paroles sont reprises intégralement ci-après :

*« Madame la Présidente de l'Association des secrétaires et caissiers/caissières communaux du Canton de Fribourg,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de l'Association,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Syndic, Chers membres,
Je tiens à vous remercier pour l'invitation et j'ai beaucoup de plaisir de partager ce moment avec vous et de vous adresser quelques mots.
Je vous remercie pour votre engagement au sein de la collectivité publique.
Un merci sincère car vos différentes tâches ne sont pas toujours agréables, si je pense à certains citoyens qui arrivent au guichet. Vous êtes le relai de proximité avec les habitants et on sait au combien que le côté humain n'est pas toujours facile surtout dans notre société actuelle. Un merci aussi reconnaissant car votre tâche est aussi de faire la part des choses entre le monde politique et le monde pratique et cela ne doit pas toujours être aisé.
Une commune ne peut vivre sans les politiques, mais encore moins sans les praticiens que vous êtes. C'est pour cela que la collaboration entre le comité cantonal et votre association se doit d'être dynamique et pérenne, même si parfois nos prises de position diffèrent. Le politicien et le praticien peuvent avoir des points de vue différents sur un dossier, mais on doit garder en point de mire que nos actions parallèles servent les communes et aussi le personnel communal.
J'adresse mes félicitations aux personnes qui ont participé au guide du préposé local, très belle initiative qui aura un impact non négligeable pour la pratique. Bravo
Je vous souhaite un bel été et surtout du plaisir dans votre fonction. »*

Après les applaudissements de l'Assemblée, la Présidente remercie Madame Savary.

Pour terminer, la Présidente donne encore quelques informations :

Avant de clore cette partie protocolaire de la soirée, la Présidente ouvre la discussion mais la parole n'est pas demandée. Il ajoute donc quelques informations :

- Le rapport 2014/15 sera publié sur notre site Internet dans les jours qui viennent.
- Diverses brochures et informations sur les formations dispensées pour les branches de métiers sont à disposition sur les tables. Madame la Présidente précise qu'il ne faut pas hésiter à les distribuer autour de vous !
- Elle invite les membres à contacter le comité pour leur faire part de leurs idées, projets et avis sur des sujets traités ou à traiter.
- Elle rappelle qu'à l'issue de l'assemblée, un apéritif est offert par la Commune de Bulle et elle remercie son Exécutif encore pour ce geste.
- Elle précise aussi que la soirée se prolongera par un repas offert par l'Association et servi à la Petite salle, un étage plus bas.

Au terme de cette assemblée, la Présidente tient

- à remercier les membres du comité de leur engagement, leur dévouement et leur motivation indéfectibles,
- à les féliciter d'avoir accepté de poursuivre leur mandat au sein du comité et de l'élection,
- à remercier Monsieur Nicolas Wolleb, le répondant pour toutes les questions en rapport de la branche du contrôle des habitants,

- à remercier les personnes de nos branches de métier qui se mettent à disposition des projets notamment cantonaux,
- à remercier également les sections de district de leur collaboration.

Enfin, la Présidente clôt l'assemblée avec ces mots :

« Votre présence ce soir et celle de nos autorités cantonales, préfectorales et communales est le témoignage d'une reconnaissance et d'un soutien important pour le travail de notre comité et de nos branches de métiers qui sont notre labeur au quotidien, nos obligations, nos challenges, nos tracas, vos victoires ; votre chemin professionnel oh combien intéressant.

Je vous remercie toutes et tous, beaucoup, de vous être déplacés pour cette assemblée et je vous souhaite d'excellents moments de partage pour la suite de la soirée, ainsi qu'un très bel été 2015.

Merci de votre attention.»

L'assemblée est levée à 20h15 sous une pluie d'applaudissements.

La Présidente
Anette Leuzinger

La Secrétaire PV
Chantal Vasta

Ainsi fait à Bulle le 26 juin 2015